

# Numeric18

## Délibération du Comité Syndical n° CS 01/2014

Réunion du 14 février 2014

Le 14 février 2014, à 16h30, se sont réunis à l'hôtel du département, sis à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Numeric18, sous la présidence de M Jean Michel GUERINEAU, Président.

<b><u>Date de convocation :</u></b>	<b><u>Étaient Présents :</u></b>	
31 janvier 2014	CAMUZAT Maxime	Délégué du Conseil général du Cher
	COQUILLAT Alain	Délégué de la CDC Terres d'Yèvre
	DIDELOT Bruno	Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
	DRUNAT Christophe	Délégué de la CDC Terroirs d'Angillon
	FOURRÉ Daniel	Délégué du Conseil général du Cher
	GILBERT Roland	Délégué de la CDC Pays de Nérondes
	GONTHIER Gilles	Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
	GUÉRINEAU Jean Michel	Délégué du Conseil général du Cher
<b><u>Secrétaire de séance :</u></b>	JACQUET Roger	Délégué du Conseil général du Cher
TOUZELET Jean Claude	HYRNKOW Michel	Délégué de la CDC Vals de Cher et d'Arnon
	LEROY Eric	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
	MATHÉ Jean Roger	Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
	RENIER Laurence	Déléguée de la Région Centre
	RIVET Michelle	Déléguée de la Région Centre
<b><u>Nombre de membres en exercice :</u></b>	SINSOULIER-BIGOT Agnès	Déléguée de la Région Centre
22	TOUZELET Jean Claude	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry

### **Étaient excusés**

LEGRAND Gérard

### **Étaient absents ou excusés**

ADAM Jean Marc

DEVAUX Daniel

FELIX Irène

JACOBI Catherine

MÉCHIN Serge

ROBIN Hubert

### **Pouvoirs**

DEVAUX Daniel

FÉLIX Irène à

MECHIN Serge à

### **Et suppléé par :**

HYRNKOW Michel

Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry

Délégué du Conseil général du Cher

Délégué du Conseil général du Cher

Déléguée de la Région Centre

Délégué du Conseil général du Cher

Délégué du Conseil général du Cher

Jean Michel GUERINEAU

Michelle RIVET

Agnès SINSOULIER-BIGOT

## Point n°1

**Approbation du procès verbal du comité syndical du 17 décembre 2013**

### **Le Comité Syndical,**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré ;

## DÉCIDE

- **d'approuver** le procès verbal du comité syndical du 17 décembre 2013, joint à la présente délibération.

VOTE : adopté à l'unanimité.

Acte transmis au contrôle de légalité le :

Acte déposé à la  
Préfecture du Cher, le

19 FEV. 2014



  
**Numeric18**  
L'acteur public du numérique  
SIRET : 200 041 481 00017

Jean Michel GUÉRINEAU  
PRESIDENT DE NUMERIC18



# Numeric18

## Délibération du Comité Syndical n° CS 02/2014

Réunion du 14 février 2014

Le 14 février 2014, à 16h30, se sont réunis à l'hôtel du département, sis à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Numeric18, sous la présidence de M Jean Michel GUERINEAU, Président.

<b><u>Date de convocation :</u></b>	<b><u>Étaient Présents :</u></b>	
31 janvier 2014	CAMUZAT Maxime	Délégué du Conseil général du Cher
	COQUILLAT Alain	Délégué de la CDC Terres d'Yèvre
	DIDELOT Bruno	Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
	DRUNAT Christophe	Délégué de la CDC Terroirs d'Angillon
	FOURRÉ Daniel	Délégué du Conseil général du Cher
	GILBERT Roland	Délégué de la CDC Pays de Nérondes
	GONTHIER Gilles	Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
	GUÉRINEAU Jean Michel	Délégué du Conseil général du Cher
<b><u>Secrétaire de séance :</u></b>	JACQUET Roger	Délégué du Conseil général du Cher
TOUZELET Jean Claude	HYRNKOW Michel	Délégué de la CDC Vals de Cher et d'Arnon
	LEROY Eric	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
	MATHÉ Jean Roger	Délégué de la CDC Arnon Boischaud Cher
	RENIER Laurence	Déléguée de la Région Centre
	RIVET Michelle	Déléguée de la Région Centre
<b><u>Nombre de membres en exercice :</u></b>	ROBIN Hubert	Délégué du Conseil général du Cher
22	SINSOULIER-BIGOT Agnès	Déléguée de la Région Centre
	TOUZELET Jean Claude	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
	<b><u>Étaient excusés</u></b>	<b><u>Et suppléé par</u></b>
	LEGRAND Gérard	HYRNKOW Michel
	<b><u>Étaient absents ou excusés</u></b>	
	ADAM Jean Marc	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
	DEVAUX Daniel	Délégué du Conseil général du Cher
	FELIX Irène	Délégué du Conseil général du Cher
	JACOBI Catherine	Déléguée de la Région Centre
	MÉCHIN Serge	Délégué du Conseil général du Cher
	<b><u>Pouvoirs</u></b>	
	DEVAUX Daniel	Jean Michel GUERINEAU
	FÉLIX Irène à	Michelle RIVET
	MECHIN Serge à	Agnès SINSOULIER-BIGOT

### Point n°2

#### Budget primitif 2014

**Le Comité Syndical,**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts du syndicat fixant les contributions de fonctionnement ;

Vu le rapport du Président ;

Considérant les projets prévus pour l'année 2014 ;

Considérant l'état d'avancement des discussions avec les différents partenaires financeurs ;

Après en avoir délibéré ;

## DÉCIDE

- **d'approuver** le budget primitif 2014 de Numeric18 tel qu'il est annexé à la présente délibération.

VOTE : adopté à l'unanimité.

Acte transmis au contrôle de légalité le :

Acte déposé à la  
Préfecture du Cher, le

19 FEV. 2014



  
**Numeric18**  
L'acteur public du numérique  
SIRET : 200 041 481 00017

  
Jean Michel GUÉRINEAU  
PRÉSIDENT DE NUMERIC18

REPUBLIQUE FRANÇAISE

<b>Numéro SIRET</b> <b>20004148100017</b>	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT</b> <b>DEPARTEMENTS SMO NUMERIC18</b>
--	--

POSTE COMPTABLE DE : PAYEUR DEPARTEMENTAL

<b>SERVICE PUBLIC LOCAL</b>
-----------------------------

M. 4 (1)

Acte déposé à la  
préfecture du Cher, le

19 FFV 2014



<b>Budget primitif</b>
------------------------

BUDGET : NUMERIC18 (2)

**ANNEE 2014**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

## III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

## IV - Annexes

### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	18
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	19
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	20
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	21
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	22

### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	23
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	25
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	26
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

### D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	27
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	451 226,00	451 226,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
	<b>002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)</b>	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		451 226,00	451 226,00

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	6 242 486,00	6 242 486,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		6 242 486,00	6 242 486,00

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	6 693 712,00	6 693 712,00
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	26 000,00	0,00	57 200,00	57 200,00	57 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	212 044,00	212 044,00	212 044,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>27 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>270 244,00</b>	<b>270 244,00</b>	<b>270 244,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	2 062,00		5 177,00	5 177,00	5 177,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>29 562,00</b>	<b>0,00</b>	<b>275 421,00</b>	<b>275 421,00</b>	<b>275 421,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	13 599,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		175 805,00	175 805,00	175 805,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>13 599,00</b>		<b>175 805,00</b>	<b>175 805,00</b>	<b>175 805,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>43 161,00</b>	<b>0,00</b>	<b>451 226,00</b>	<b>451 226,00</b>	<b>451 226,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>451 226,00</b>
---	-------------------

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	37 500,00	0,00	313 966,00	313 966,00	313 966,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	24 766,00	24 766,00	24 766,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>37 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>338 732,00</b>	<b>338 732,00</b>	<b>338 732,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>37 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>338 732,00</b>	<b>338 732,00</b>	<b>338 732,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		112 494,00	112 494,00	112 494,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>0,00</b>		<b>112 494,00</b>	<b>112 494,00</b>	<b>112 494,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>37 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>451 226,00</b>	<b>451 226,00</b>	<b>451 226,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>451 226,00</b>
---	-------------------

## Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>63 311,00</b>
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6)  $DE\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RE\ 042$  ;  $RI\ 040 = DE\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DE\ 043 = RE\ 043$ .

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	103 599,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 455 000,00	0,00	5 979 992,00	5 979 992,00	5 979 992,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 558 599,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 129 992,00</b>	<b>6 129 992,00</b>	<b>6 129 992,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 558 599,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 129 992,00</b>	<b>6 129 992,00</b>	<b>6 129 992,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		112 494,00	112 494,00	112 494,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>		<b>112 494,00</b>	<b>112 494,00</b>	<b>112 494,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 558 599,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 242 486,00</b>	<b>6 242 486,00</b>	<b>6 242 486,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>6 242 486,00</b>
---	---------------------

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 545 000,00	0,00	6 066 681,00	6 066 681,00	6 066 681,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>1 545 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 066 681,00</b>	<b>6 066 681,00</b>	<b>6 066 681,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>1 545 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 066 681,00</b>	<b>6 066 681,00</b>	<b>6 066 681,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	13 599,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		175 805,00	175 805,00	175 805,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>13 599,00</b>		<b>175 805,00</b>	<b>175 805,00</b>	<b>175 805,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 558 599,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 242 486,00</b>	<b>6 242 486,00</b>	<b>6 242 486,00</b>

+

## SMO NUMERIC18 - NUMERIC18 - BP - 2014

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>6 242 486,00</b>

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)</b>	<b>63 311,00</b>
---	------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4)  $DE\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RE\ 042$  ;  $RI\ 040 = DE\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DE\ 043 = RE\ 043$ .

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	57 200,00		57 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	212 044,00		212 044,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00		1 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	175 805,00	175 805,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	5 177,00		5 177,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>		<b>275 421,00</b>	<b>175 805,00</b>	<b>451 226,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>451 226,00</b>
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	112 494,00	112 494,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	150 000,00	0,00	150 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	5 979 992,00	0,00	5 979 992,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>6 129 992,00</b>	<b>112 494,00</b>	<b>6 242 486,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>6 242 486,00</b>
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	313 966,00		313 966,00
75	Autres produits de gestion courante	24 766,00		24 766,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	112 494,00	112 494,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	<b>Recettes d'exploitation – Total</b>	<b>338 732,00</b>	<b>112 494,00</b>	<b>451 226,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>451 226,00</b>
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	6 066 681,00	0,00	6 066 681,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		175 805,00	175 805,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>6 066 681,00</b>	<b>175 805,00</b>	<b>6 242 486,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>6 242 486,00</b>
---	---------------------

## SMO NUMERIC18 - NUMERIC18 - BP - 2014

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>26 000,00</b>	<b>57 200,00</b>	<b>57 200,00</b>
6064	Fournitures administratives	5 000,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	14 400,00	14 400,00
6161	Multirisques	1 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	20 000,00	20 600,00	20 600,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	0,00	1 200,00	1 200,00
6231	Annonces et insertions	0,00	3 500,00	3 500,00
6238	Divers	0,00	500,00	500,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	6 500,00	6 500,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	500,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	3 000,00	3 000,00
6287	Remboursements de frais	0,00	6 000,00	6 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>0,00</b>	<b>212 044,00</b>	<b>212 044,00</b>
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	76 000,00	76 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	0,00	105 044,00	105 044,00
6413	Primes et gratifications	0,00	30 000,00	30 000,00
648	Autres charges de personnel	0,00	1 000,00	1 000,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>1 500,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>
6532	Frais de mission élus	1 500,00	1 000,00	1 000,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)</b>		<b>27 500,00</b>	<b>270 244,00</b>	<b>270 244,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>2 062,00</b>	<b>5 177,00</b>	<b>5 177,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f</b>		<b>29 562,00</b>	<b>275 421,00</b>	<b>275 421,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>13 599,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)</b>	<b>0,00</b>	<b>175 805,00</b>	<b>175 805,00</b>
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	0,00	175 805,00	175 805,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>13 599,00</b>	<b>175 805,00</b>	<b>175 805,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>13 599,00</b>	<b>175 805,00</b>	<b>175 805,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>43 161,00</b>	<b>451 226,00</b>	<b>451 226,00</b>

+	<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	<b>0,00</b>
+	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	<b>0,00</b>
=	<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>451 226,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.



## SMO NUMERIC18 - NUMERIC18 - BP - 2014

- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	37 500,00	313 966,00	313 966,00
74	Subventions d'exploitation	37 500,00	313 966,00	313 966,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	24 766,00	24 766,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	24 766,00	24 766,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>37 500,00</b>	<b>338 732,00</b>	<b>338 732,00</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>		<b>37 500,00</b>	<b>338 732,00</b>	<b>338 732,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	112 494,00	112 494,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	112 494,00	112 494,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>112 494,00</b>	<b>112 494,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>37 500,00</b>	<b>451 226,00</b>	<b>451 226,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>451 226,00</b>
---	-------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).